

du 18/10/2011

Nombre

de conseillers en exercice	9
de présents	8
de votants	9

L'an deux mille onze et le dix huit octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Eric MALHERBE, Robert RAYNAL, Mlle Denise ROUEL, Urbain VIGIER

Absents :

Procuration : Mr Jacques THIOT à Eric MALHERBE

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet

Autorisation d'exploiter une carrière de matériaux fluvio-glaciaires au lieu dit « travers del Moulin » par la SARL Salles et Fils

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux fluvio-glaciaires au lieu-dit « travers del Moulin » sur la commune de Marchastel par la SARL Salles et Fils qui doit se dérouler du 7/11/2011 au 7/12/2011.

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 13/10/2011

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le
18/10/2011
Le Maire

Monsieur le Maire précise que Monsieur le Préfet de la Lozère invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette demande d'autorisation.

Après avoir pris connaissance des éléments constituant le dossier d'enquête publique et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne l'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux fluvio-glaciaires au lieu-dit « travers del Moulins » à la SARL Salles et Fils.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document concernant cette enquête.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Acte rendu exécutoire,
après dépôt ou
transmission en
Préfecture le 18/10/2011
et publication ou
notification
le 18/10/2011